MISE EN LIGNE LE 02-06-2026

République Française
COMMUNE DE SIGEAN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers

Présents : 12
Votants : 12
En exercice : 15

L'an deux mille vingt six
Le mercredi 29 avril à 16 h 30
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de SIGEAN
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
À la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JAMMES, Président

Date de convocation du CCAS : jeudi 16 avril 2026

Objet :
Subventions 2026
Répartition des crédits.

Présents : Michel JAMMES, Colette ANTON, Laure TONDON, Marc PASTRE, Jean-Pierre LAUTIER, Viviane BASTOUL, Jean-Pierre DUVIVIER, Monique CAYROL, Claudine RIGAUD, Catherine MENA, Claudette PYBOT, Mansour ZOBERI

Absents : Marie-Pierre LE MORVAN
Marie SAVARY
Madeleine PLA

Monsieur Le Président rappelle que le vote du budget primitif de l'exercice 2026 du CCAS a donné lieu à l'inscription d'un crédit d'un montant de 3 500 € à l'article 65748 relatif aux subventions de fonctionnement aux associations.

Conformément au premier alinéa de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ».

Il propose au conseil de procéder à la répartition des crédits.

L'Assemblée,

Ouï l'exposé de son Président, après délibération, à l'unanimité des présents et représentés, décide de répartir en partie le crédit des subventions inscrit à l'article 65748 comme suit :

Accusé de réception en préfecture
011-261100275-20260429-DEL-2026-006-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

MISE EN LIGNE LE 02-06-2026

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	MONTANT
ADEPAPE - Entraide aux pupilles de l'Aude	100.00 €
ADVA 11 - Association des Déficients Visuels de l'Aude	50.00 €
AFDAIM - ADAPEI 11	200.00 €
AFSEP - Association Française des Sclérosées En Plaques	50.00 €
ALMA 11 - Association de Maltraitance envers les PA - PH	50.00 €
ASA - Association des Sourds de l'Aude	50.00 €
ASP AUDE - Association pour les Soins Palliatifs 11	250.00 €
Bénévoles de Cœur	150.00 €
Bibliothèque Sonore – Associations des donneurs de voix	50.00 €
CMPP ANAA - Centre Médico-Psycho-Pédagogique	200.00 €
Corbières Peuples Solidaires	300.00 €
FNATH - Association des Accidentés de la Vie	100.00 €
France Alzheimer	50.00 €
Les restos du Cœur	800.00 €
Ligue contre le cancer	250.00 €
Secours Catholique	500.00 €
SVS - Stop aux violences sexuelles 11	50.00 €
VMEH - Visite des Malades en Milieu Hospitalier	75.00 €
TOTAL	**3 275.00 €**

Autorise monsieur Le Président à procéder au versement de ces subventions.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
En Préfecture le 07/05/2026
Et de la publication le 02/06/2026
Réception en Préfecture le 07/05/2026

Le Président,
Michel JAMMES

Qui informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publicité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme

Le Président,
Michel JAMMES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SIGEAN * (Aude) *

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SIGEAN * (Aude) *

Accusé de réception en préfecture
011-261100275-20260429-DEL-2026-006-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026